

FORMATION CONTINUE



OUVRIER HORTICOLE ET MARAICHAGE

CAP MA HORTICOLE ET LÉGUMIÈRE



EPLEFPA
Aumont-Crézancy-Verdilly

CAPa Métier de l'agriculture Support Production Horticole et Légumière

► Formation rémunérée

► **Diplôme :**
niveau V
(équivalent au CAP / BEP Agricole)

► **Prérequis :**
Aucun

► **Lieu de formation :**
CFPPA de Verdilly
(5 km de Château-Thierry)
4 av. Euphrasie Guynemer
02400 VERDILLY

► **Dates :**
12 nov. 2018 - 25 juillet 2019

► **Effectif :**
8 à 12 personnes



Le métier

L'ouvrier horticole doit être capable d'analyser, de prendre des décisions, d'exécuter le travail demandé et de mettre en œuvre les opérations nécessaires à :

multiplier des plantes ornementales, en serre et en pépinière, par semis, bouture, marcotte, division de touffe et greffe ;

Effectuer les opérations de suivi des cultures (repiquage, empotage, rempotage, arrosage, fertilisation, pincage, tuteurage, soins phytosanitaires, conditionnement et préparation de commandes) nécessaires à la production en serre des plantes d'intérieur, des potées fleuries, des plantes annuelles, des plantes bisannuelles et des plantes vivaces.

La formation permet avant tout une insertion rapide en tant qu'ouvrier horticole dans le secteur privé de la production (chez un pépiniériste, un maraîcher, un arboriculteur ou un floriculteur) et de la commercialisation

(en jardinerie, hypermarchés, boutiques de fleuristerie et grainetiers) ou dans le public (services espaces verts des municipalités).

Il est nécessaire d'avoir le sens de l'organisation, de l'observation et une bonne dextérité manuelle, d'aimer travailler en équipe et d'avoir une habileté de communication avec la clientèle.

Les conditions d'admission

- A partir 26 ans
Demandeur d'emploi

La formation

La formation conduit au CAPA Métier de l'agriculture Support Horticole et légumier

Elle est composée de :

- ▶ **800 heures** de formation théorique et pratique en centre
- ▶ **385 heures** en entreprise

Soit une durée totale de **1185 heures**

Le parcours se décompose en **7 Unités Capitalisables (UC)** :

| Nom de l'UC | Intitulé | Nombre d'heures |
|-------------|--|-----------------|
| G1 | Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux | 105 |
| G2 | Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle. | 37 |
| G3 | Interagir avec son environnement social. | 56 |
| P1 | Réaliser des travaux sur les végétaux. | 154 |
| P2 | Réaliser des travaux de suivi des cultures. De l'implantation à la récolte et au conditionnement. | 154 |
| P3 | Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments. | 154 |
| UCARE | Spécifique au métier localement | 140 |

Notre structure d'accueil et de formation

Une structure professionnelle au service de la formation

Lieu de formation au lycée professionnel à Aumont (4 kms de Coucy-La-Ville)

Les stagiaires disposent de salles de cours, salles informatiques et d'un « plateau technique » dédié à la formation et aux travaux pratiques.

Possibilité d'hébergement



Contact :

CFPPA de Verdilly
4 avenue Euphrasie Guynemer
02400 VERDILLY

Tel : 03.23.69.15.47 - Fax : 03.23.69.31.92

Mail : cfppa.verdilly@educagri.fr

Site internet : www.cfppa-verdilly.fr